



Ébauche d'exposé des faits : État de santé des réfugiés syriens

Le Canada s'est engagé à accepter 25 000 réfugiés déplacés à cause de la guerre civile qui fait rage en Syrie. Lorsque ces réfugiés commenceront à arriver, le gouvernement du Canada entamera un programme responsable et méthodique de dépistage médical d'immigrants et de réinstallation qui offrira à ces personnes le premier sentiment de sûreté, de sécurité, de santé et d'espoir que nombre d'entre eux ont connu depuis des années.

Étant donné les épreuves prolongées que de nombreux réfugiés syriens ont endurées, il ne serait pas surprenant que leur état de santé et leur bien-être général en aient souffert et se soient dégradés. Le Canada est prêt à relever ces défis et a mis en place un plan visant d'une part à traiter et à restaurer la santé des réfugiés et d'autre part à protéger et à préserver la bonne santé des Canadiens.

Avant le début des troubles civils et de la guerre en Syrie, les citoyens du pays étaient considérés comme étant en relativement bonne santé dans l'ensemble. Avant 2011, la Syrie était un pays dont le revenu se situe dans la moyenne inférieure, avec une population jeune (âge médian de 22 ans) d'environ 21 millions de personnes. La majorité de la population (plus de 90 %) avait accès à de l'eau propre et à des équipements sanitaires. Les estimations faisaient état d'une couverture de vaccination de 90 % et le taux de maladies infectieuses comme la tuberculose (17 cas/100 000 habitants)¹ était considéré comme relativement faible par rapport aux pays à fardeau élevé (entre 200 et 800 cas/100 000)².

Depuis 2011, le système de santé du pays est saturé, avec seulement 42 % des hôpitaux signalés comme fonctionnant à pleine capacité. Le conflit est devenu la principale cause de mortalité, environ la moitié du pays ne dispose plus d'un accès régulier à de l'eau propre et le taux de vaccination a chuté sous la barre des 50 % dans certaines régions du pays.

Plus de 7,6 millions de Syriens ont à présent été déplacés, augmentant ainsi leur vulnérabilité aux éclosions de maladies infectieuses. De nombreux réfugiés sont forcés de faire face au surpeuplement et au manque d'hygiène, avec un accès limité à un approvisionnement adéquat en vivres et en eau, et ne bénéficient que d'une protection limitée contre la chaleur, le froid et la pluie à l'extérieur. Cette situation a de nombreuses répercussions négatives sur la santé de ces personnes. Il faut s'attendre à des maladies communes comme des infections aiguës des voies respiratoires, des cas de diarrhée, des infestations de poux et des infections de la peau, comme la gale.

¹OMS,

https://extranet.who.int/sree/Reports?op=Replet&name=/WHO_HQ_Reports/G2/PROD/EXT/TBCountryProfile&ISO2=SY&LAN=FR&outtype=html

² OMS, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/191102/1/9789241565059_fra.pdf?ua=1



Bien que la santé de nombreux réfugiés syriens se soit détériorée par rapport à l'état santé relativement bon dont ils jouissaient avant le début de la guerre civile, l'arrivée de ces réfugiés ne posera aucun risque pour la santé des Canadiens. D'autres pays qui ont déjà accepté des réfugiés n'ont signalé aucune éclosion importante ni aucune augmentation du taux de transmission des maladies infectieuses concernées. Par exemple, bien qu'on s'attende à des cas de tuberculose parmi les réfugiés, seuls quelques cas ont été signalés à ce jour dans les pays européens qui accueillent une vaste population de réfugiés.

Tous les 25 000 réfugiés identifiés qui s'établiront au Canada subiront des examens médicaux complets à l'étranger avant leur arrivée. Une fois qu'ils atterrissent au Canada, les réfugiés subiront un dépistage visant à détecter les symptômes et les signes de maladies infectieuses, conformément à la Loi sur la mise en quarantaine. Si à leur arrivée on constate qu'un passager ou qu'une passagère est malade, il ou elle recevra une attention et des soins médicaux immédiats. D'autres dépistages des maladies transmissibles (comme la tuberculose) auront aussi lieu, selon le processus habituel pour tous les voyageurs au Canada.

En dépit de l'envergure de cet effort humanitaire, il est important de mentionner que les réfugiés qui arriveront seront soumis aux mêmes procédures rigoureuses de dépistage que tout immigrant ou nouvel arrivant au Canada conformément aux dispositions d'Immigration, Réfugiés, et Citoyenneté Canada (IRCC).

Outre ces dépistages immédiats en matière de santé, nous nous concentrerons également sur l'immunisation. Le gouvernement du Canada s'approvisionnera en vaccins contre la grippe saisonnière et les offrira aux provinces et aux territoires, de même que les vaccins recommandés pour les nourrissons et les enfants au Canada. Les provinces et les territoires administreront les vaccins selon leurs processus existants.

Avec les examens de santé et de sécurité effectués à l'étranger, la majorité des réfugiés canadiens arriveront en tant que résidents permanents et ils seront réinstallés avec leur nouvelle communauté d'accueil à leur arrivée. Dans certains cas, il pourrait être nécessaire que le gouvernement fédéral rende disponibles des logements temporaires pendant que les réfugiés attendent que des logements plus permanents soient prêts. Dans ces situations, le gouvernement jouera un rôle de premier plan dans la prestation des services de santé appropriés et nécessaires.

Nombre des problèmes de santé dont souffriront les réfugiés à leur arrivée seront le reflet des épreuves qu'ils ont endurées. Il y aura en place des systèmes pour aborder les problèmes de santé mentale, y compris les traumatismes physiques, comme les soins des plaies, la malnutrition, le traumatisme psychosocial et les problèmes de santé dentaire.

Nous serons également prêts à fournir un traitement immédiat pour les maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, car, pour certains réfugiés, l'interruption des soins de santé dans leur pays d'origine et l'accès limité



aux services de soins de santé pendant leur voyage pourraient avoir entraîné une interruption des traitements souvent nécessaires pour contrôler ces maladies.

En traitant les problèmes de santé physique les plus immédiats et les plus pressants de ces réfugiés, nous devons également garder à l'esprit leur santé mentale. Une fois qu'ils se seront rétablis physiquement et qu'ils seront pleinement intégrés dans la société canadienne, il est très possible que nous ayons à déplacer l'accent des soins et du soutien aux effets psychologiques à long terme de leurs expériences. Le gouvernement fédéral continuera de travailler avec ses partenaires du domaine de la santé dans les provinces et les territoires, ainsi que les secteurs privés pour offrir des services de santé mentale continus alors que les réfugiés commencent leur vie et leur participation au Canada.